



Implications pédagogiques de la recherche

# Le parrainage au collège, un dispositif d'accompagnement des nouveaux élèves

## Personnes autrices

Sylvain, Connac, enseignant-chercheur, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation, France, [sylvain.connac@univ-montp3.fr](mailto:sylvain.connac@univ-montp3.fr)

Patrice Casteil, enseignant en sciences physiques, collège La Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [patrice.Casteil@ac-montpellier.fr](mailto:patrice.Casteil@ac-montpellier.fr)

Sylvie Dumont, enseignante en éducation physique et sportive, collège La Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [sylvie.dumont@ac-montpellier.fr](mailto:sylvie.dumont@ac-montpellier.fr)

Alice Le Pinçart, enseignante en anglais, collège La Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [alice.carre1@ac-montpellier.fr](mailto:alice.carre1@ac-montpellier.fr)

Corinne Maurin, enseignante en espagnol, collège la Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [corinne.maurin@ac-montpellier.fr](mailto:corinne.maurin@ac-montpellier.fr)

Matthew Sharpe, enseignant en anglais, collège La Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [Matthew.Sharpe@ac-montpellier.fr](mailto:Matthew.Sharpe@ac-montpellier.fr)

Marie Taillard, enseignante en éducation physique et sportive, collège la Gardonnenque, Académie de Montpellier, France, [Marie.Taillard@ac-montpellier.fr](mailto:Marie.Taillard@ac-montpellier.fr)



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### Mise en contexte

Le collège est situé dans une zone française rurale. Il accueille des élèves provenant de 25 villages et de 14 écoles de rattachement. Ce sont des structures scolaires relativement petites avec peu de classes. Les élèves arrivent en 6<sup>e</sup> (la première année de scolarisation au collège en France) dans un établissement de 27 classes et de 800 élèves.

Cette réalité territoriale a conduit la communauté éducative à faire le constat en 2021 de fragilités d'adaptation et d'organisation pour une majorité des élèves de 6<sup>e</sup> à l'entrée au collège. Nous soupçonnions alors une surcharge cognitive, ce qui a fait germer l'idée de la mise en place d'un processus de sécurisation individuel.

Une équipe composée de trois enseignantes et de la principale adjointe du collège s'est appuyée sur la loi du 8 juillet 2013 accordant une place importante à l'amélioration du climat scolaire. Ensemble, elles ont réfléchi au dispositif le plus approprié afin de proposer un climat scolaire sécurisant, autour de quatre axes du projet d'établissement « Mon collège, je m'y sens bien » : 1) Sécuriser, responsabiliser, s'engager; 2) Coopérer – aider, accompagner, soutenir, échanger; 3) Réussir, oser avec confiance, valoriser le sentiment d'appartenance; 4) Bien-être et empathie, respect et tolérance.

C'est ainsi que le parrainage entre pairs s'est imposé comme le dispositif semblant correspondre le mieux au profil de nos élèves. Le parrainage à l'école consiste

en une relation d'élève(s) à élève(s) (du même âge ou d'âges différents); une relation d'entraide, d'accompagnement et non d'autorité; une relation qui vise principalement l'intégration du filleul au sein du groupe classe ou école; une relation à travers laquelle le parrain joue le rôle de courroie de transmission des codes et lois de l'école; une relation qui met l'accent sur le bien-être. (Floor, 2010, p. 5)

L'axe principal du parrainage est l'accompagnement dans l'accueil et l'intégration du filleul ou de la filleule au sein d'un groupe. Le parrain ou la marraine lui présente le nouveau milieu scolaire, facilitant la création de relations ou de réseaux par l'accompagnement et la transmission des codes sociaux de son groupe d'appartenance.

Dès la conception du projet, notre vigilance a été que les parrains et marraines ne puissent se trouver dans une situation de « don » unilatéral, ce qui pourrait générer un déséquilibre de réciprocité dans la relation pour leurs parrainés. De fait, nous devons penser à un enrichissement du dispositif. C'est ainsi que nous avons fait le choix de nous tourner vers les pratiques de marchés de connaissances, assurant une fonction de « contredon ». L'élève parrainé peut ainsi devenir transmetteur de connaissances et rendre ce que son parrain ou sa marraine lui a offert, que



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

ce soit de la disponibilité ou de l'aide pour son intégration au sein du collège. Cela est rendu possible par le contredon d'une ou de plusieurs de ses compétences.

Le processus de don/contredon exercerait une influence dans le système secondaire de la sociabilité, lequel rendrait possible d'exister et d'appartenir à une société (Caillé, 2007). Notre objectif était ainsi de permettre l'intégration des nouveaux élèves et de susciter leur sentiment d'appartenance rapide au collectif « collège ».

### Déroulement

Le projet « parrainage entre pairs » est en perpétuelle évolution, avec des objectifs de deux ordres suivant le niveau scolaire des élèves. Les personnes enseignantes porteuses de ce projet souhaitent aider les élèves entrant en 6<sup>e</sup> à sécuriser leurs relations, à développer leur autonomie ou encore à intégrer les codes sociaux du collège plus rapidement pour que cette transition soit mieux vécue, avec l'aide de pairs. Pour les 4<sup>e</sup> (des élèves en troisième année du collège assurant la fonction de parrain ou de marraine), l'intention était le développement de leur responsabilité et de leur empathie, en construisant ou en fortifiant leurs compétences sociales et cognitives.

L'organisation du projet a été mise en place, en 2022-2023. Son fonctionnement s'arrime à une classe de 6<sup>e</sup> accompagnée et parrainée par une classe de 4<sup>e</sup>.

Les élèves de la classe de 4<sup>e</sup> ont été formés rapidement (pendant deux heures) afin d'accéder aux bases pour se positionner par rapport à des élèves plus jeunes et connaître les objectifs de cette occasion. Cette formation s'est donnée en septembre, pendant les 15 premiers jours suivant la rentrée scolaire. Depuis 2023-2024, elle prend la forme d'une formation en fin d'année de 5<sup>e</sup> de manière à éviter la présence d'élèves qui ne participent pas au projet pendant les heures de regroupement et d'encourager l'engagement volontaire. Les classes de 4<sup>e</sup> sont dorénavant construites avec des élèves volontaires et motivés au parrainage.

En début d'année, une demi-journée d'intégration est organisée par le collège entre les classes de 6<sup>e</sup> parrainées et celles de 4<sup>e</sup> parrainant. Elle consiste en des jeux coopératifs (ou en des sorties acrobranche par exemple) et cherche à susciter des affinités et de la confiance entre les pairs. À la suite de cette demi-journée, les élèves de 6<sup>e</sup> choisissent leurs parrains et marraines.

Une formation d'établissement a été planifiée de façon à élargir le nombre d'enseignants intervenant dans le projet. Ainsi, dès la deuxième année (2023-2024), le dispositif s'est déployé dans quatre classes (une classe de 4<sup>e</sup>, une de 3<sup>e</sup> et deux classes de 6<sup>e</sup>). Puis, en 2024-2025, il s'est étendu à un total de six classes (deux classes de 4<sup>e</sup>, une de 3<sup>e</sup> et trois



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

de 6<sup>e</sup>). L'année 2025-2026 devrait voir le dispositif de parrainage grandir encore davantage, puisqu'il aurait lieu dans huit classes (quatre classes de 4<sup>e</sup> et quatre classes de 6<sup>e</sup>). Il a été décidé de se recentrer sur le niveau de classe de 4<sup>e</sup> et de cesser la participation précédente des élèves des classes de 3<sup>e</sup>, car cette dernière est une année scolaire avec un examen et des enjeux importants pour l'orientation en lycée.

À la suite des divers bilans réalisés par l'équipe, trois évolutions majeures ont modifié ce projet :

1. La mise en place d'un livret de formation pouvant être utilisé par n'importe quelle personne enseignante;
2. La mise en place d'un livret de parrainage donnant l'occasion aux élèves de contractualiser leur engagement réciproque (un contrat est signé entre le parrain ou la marraine et l'élève parrainé) et de garder une trace écrite des diverses actions lors des rassemblements (collectes de données pour recherche). Il permet également à l'enseignante ou à l'enseignant d'avoir un regard sur les progressions individuelles et de valoriser l'autonomie des élèves par un contenu directement accessible et décliné dans le temps.
3. Nous avons également intégré le dispositif pour les 4<sup>e</sup> dans le parcours citoyen et avenir : le parcours citoyen<sup>1</sup> s'explique par la valorisation des compétences du socle commun. Le parcours avenir<sup>2</sup> se justifie quant à lui par la délivrance d'une attestation d'engagement et de réussite dans la fonction de parrain ou de marraine en fin de cycle.

La question de réciprocité entre les élèves parrainés et leurs parrains ou marraines s'est posée dès la construction du projet. Il a été proposé de mettre en place un marché de connaissances pour que les élèves de 6<sup>e</sup> partagent des connaissances, des expériences et diverses compétences acquises. Nous avons pu constater que cela aidait les élèves en 6<sup>e</sup>. En revanche, il semblait important que les élèves en 4<sup>e</sup> intègrent plus clairement l'objectif de ces marchés de connaissances. Nous avons également la volonté de décaler la date de ces marchés plus tôt dans l'année afin de créer rapidement le processus de réciprocité au sein de la relation entre pairs.

En 2024-2025, une correspondance avec des élèves en Côte d'Ivoire a été mise en place pour permettre aux paires de parrainage de comparer leur milieu scolaire à un environnement culturellement différent.

---

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo25/MENE1616142C.htm>

<sup>2</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514295A.htm>



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

### **Prospectives**

À l'issue de cette troisième année d'expérience du parrainage, les élèves et les personnes enseignantes du projet ont témoigné de ce que cela leur a apporté.

Pour les parrains et marraines, certains jugent que cela ne leur a servi à rien, car ils ne sont jamais sollicités par les 6<sup>e</sup> en dehors des séances. D'autres y voient l'occasion de développer de nouvelles compétences psychosociales telles que l'empathie et la satisfaction d'avoir aidé.

Du côté des élèves parrainés, le constat est très positif. Ils se sont intégrés rapidement au collège grâce à leurs parrains et marraines et ont ressenti moins de peur et de stress que leurs camarades des autres classes.

Du côté des personnes enseignantes, un problème est relevé concernant l'implication et la préparation de certains élèves lors du marché de connaissances. Hormis cela, les adultes disent avoir ressenti du plaisir à partager des moments différents avec les élèves et à les découvrir sous un autre jour. Ces séances permettent également de leur enseigner des compétences psychosociales essentielles plus difficiles à travailler pendant les enseignements ordinaires. Les enseignantes et enseignants y voient également un gain de temps pour leur travail. En effet, les relations et la communication entre élèves étant travaillées, les groupes ont tendance à s'autoréguler plus facilement qu'auparavant.

À partir de ces retours, l'équipe a décidé des perspectives suivantes.

D'abord, pour un meilleur engagement des élèves à l'occasion du marché de connaissances, le sujet présenté devra être validé bien en amont par la personne enseignante et une fiche de questions sur l'atelier devra être préparée en parallèle. Cette fiche devra être remplie par les élèves du public lors de leur passage au sein de chaque atelier pour prendre la mesure de ce qu'ils apprennent de ces kiosques.

Ensuite, nous aimerions poursuivre le dispositif de parrainage en incluant davantage d'adultes, l'idée à long terme étant que tous les élèves de 6<sup>e</sup> en bénéficient en étant en binôme avec une classe de 4<sup>e</sup>.

Nous avons également choisi d'officialiser ce parcours de parrains et de marraines par des certificats et des diplômes. En fin de 5<sup>e</sup>, tous les élèves recevront un certificat de formation et en fin de 4<sup>e</sup>, les élèves volontaires pourront passer un petit examen. Cela pourrait permettre de les mobiliser tout au long de l'année, de valider leur compréhension de la fonction de parrains et de marraines et de leurs compétences dans ce rôle. Cela nous fournira également un retour de leur vécu et de leur ressenti. Enfin, le diplôme reçu pourrait les aider à valoriser la suite de leur parcours scolaire.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Par ailleurs, quelques parrains et marraines ayant manifesté leur sentiment d'être peu utiles une fois leurs filleules ou filleuls bien intégrés et d'avoir quasiment aucune ou peu d'interactions en dehors des séances, nous avons également choisi d'ajouter quelques pratiques supplémentaires au dispositif initial. En effet, une classe entière a reçu une formation de 12 heures sur la médiation par les pairs, validée par un diplôme pour ceux et celles qui ont réussi le petit examen et par une certification de formation. Une dizaine d'entre eux sont volontaires pour devenir médiateurs et médiatrices l'an prochain. En ayant été des élèves parrainés, puis des parrains ou marraines et enfin des médiateurs ou médiatrices, ces élèves pourront témoigner d'une expérience conséquente en matière d'attention à l'autre, d'écoute de leurs besoins et de tentative de résolution de problèmes.

### Limites

L'étude du dispositif de parrainage au sein du collège avec des élèves de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> parrains et marraines d'élèves de 6<sup>e</sup> a mis au jour des précautions pédagogiques, des intérêts exprimés par les élèves impliqués ainsi que des limites révélées par l'analyse des données.

L'analyse de la parole des élèves a permis de mettre en évidence l'avis des accompagnés et des accompagnants. La majorité d'entre eux révèle un intérêt important pour ce dispositif, facilitant à la fois l'aide pour les élèves de 6<sup>e</sup>, les relations entre des collégiens d'âges différents de même que la valorisation et la satisfaction des aidants. Toutefois, certains élèves ont ressenti et soulevé plusieurs limites :

- celle relative à une confusion entre parrainage et aide aux devoirs;
- celle associée à l'absence de sens de la fonction de parrain ou de marraine, surtout si l'élève ayant ce rôle n'est pas sollicité régulièrement;
- celle relative à un manque d'explication quant au but du marché de connaissances.

Il ressort également de l'analyse des entretiens et des réponses aux questionnaires que les ressentis diffèrent selon le genre : les filles se montrent souvent plus enthousiastes que les garçons.

L'expérience des marchés de connaissances semble avoir atteint les buts recherchés par l'équipe enseignante, c'est-à-dire l'intégration du processus de contredon garant d'une réciprocité entre élèves parrainés et leurs parrains ou marraines. Cela semble avoir aidé les 6<sup>e</sup> à s'affirmer, à gagner en assurance et en confiance en eux, à ressentir de la fierté et à se sentir bien au collège. Cela a également été perçu comme un dispositif approprié pour améliorer les relations genrées, puisqu'il réduirait les peurs réciproques.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

L'analyse des indicateurs de vie scolaire apporte également des éléments différents et complémentaires à la parole des élèves. Il en ressort que les élèves engagés dans le parrainage ne seraient pas distinguables des autres élèves du collège, notamment parce que l'expérience de ce dispositif n'aurait pas d'effet constaté sur les bavardages en cours, les oublis de matériel, le non-respect des consignes et les heures de retenues, c'est-à-dire sur les sanctions concernant les apprentissages et l'attitude en cours. En revanche, ces élèves auraient des comportements différents concernant les comportements inadaptés et les faits de violence, montrant un taux de sanction plus faible. Un dispositif de parrainage entre élèves n'aurait donc pas d'effet sur les comportements des collégiens dans le rapport aux apprentissages, qui nécessiterait d'autres organisations pédagogiques plus spécifiques.

### Références

Caillé, A. (2007). *Anthropologie du don*. Édition Poche.

Floor, A. (2010). *Le parrainage : une nouvelle manière d'intégrer les règles et les valeurs pour éduquer des enfants-citoyens*. Analyse UFAPEC, N°19.10.